



Lettre de vos élus

Chères Ternaysardes, chers Ternaysards,

Lors des vœux en janvier, j'avais annoncé que je soumettrais à l'approbation du Conseil Municipal une augmentation d'impôts pour répondre à la baisse de nos recettes et l'augmentation de nos dépenses, ainsi qu'un vaste plan d'économies. Lors de sa séance du 21 mars le Conseil a approuvé à une très large majorité le budget 2023 et l'augmentation d'impôts associée, portant le taux d'imposition sur les propriétés bâties de 28,53 % à 31,40 %.

Rappelons les 4 éléments incontournables qui ont nécessité cette augmentation :

- le désengagement financier de l'État vis à vis des communes depuis 10 ans ;
- la suppression de la taxe d'habitation, compensée pour les logements existants mais pas pour toutes les nouvelles constructions ;
- une explosion des prix de l'énergie ;
- et enfin une inflation de 5 à 6% qui impose à nos finances de trouver 300 000€ par an supplémentaires.

J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'attirer votre attention sur notre ressource en eau et la nécessité de la gérer avec la plus grande attention. C'est toujours d'actualité et le Syndicat des eaux de Région et Communay qui nous alimente en eau potable, a décidé de mettre gracieusement à disposition des abonnés des mousseurs d'eau, à installer sur les robinets, qui peuvent conduire jusqu'à 25% d'économie d'eau. Ceux-ci seront dans une quinzaine de jours disponibles en Mairie.

L'eau reste aussi une préoccupation majeure en ce qui concerne sa qualité. En effet, les puits de captage de Ternay sont pollués aux perfluorés (PFAS), beaucoup moins que ceux d'autres communes de la région lyonnaise, mais à un niveau qui mérite toute notre attention. Aucune restriction de consommation n'est à ce jour émise par l'Agence Régionale de la Santé mais une vigilance particulière est nécessaire. Il a été demandé aux entreprises qui rejettent ces produits de ne plus les rejeter dans le Rhône, ce qui est le cas pour l'entreprise DAIKIN. ARKEMA a réduit ses rejets par 7 et devra en 2024 stopper totalement ceux-ci.

C'est dans ce contexte qu'un comité des maires utilisateurs de l'eau des captages de Ternay (maires de la CCPO et de Chasse sur Rhône) a sollicité les services de l'État pour présenter lors d'une réunion publique, en fonction des connaissances actuelles, ce qu'il en est, les mesures prises et les pistes d'amélioration. Cette réunion se tiendra le : **31 mai à 19h au gymnase du Devès.**

Soyez assurés de l'engagement total de votre Maire face à ce problème.



*Bien à vous,
votre Maire,
Mattia Scotti*



UNE GESTION RIGOUREUSE QUI PERMET DES PROJETS EN CONFIANCE

Dossier suivi par Robert Poloni, Adjoint aux finances

Le Conseil Municipal du 21 mars 2023 a approuvé les comptes administratifs 2022 et voté le budget 2023.

UN BUDGET COMPLIQUÉ PAR LA CRISE

L'élaboration du budget 2023 a été compliquée à mettre en œuvre en raison de facteurs extérieurs fortement défavorables :

- une inflation toujours élevée : 5,2% en 2022 et déjà 6,3% à fin février 2023, ce qui engendre une perte annuelle pour nos finances de 300 000 €.

- un taux d'emprunt en augmentation : des taux désormais supérieurs à 3% alors qu'ils n'étaient que de 0,5% en 2020.

- la poursuite du désengagement de l'État :

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) en baisse constante, de 673 000 € en 2013 elle tombe à 283 000 € en 2023, soit une perte sèche de 2,5 millions d'€ en 10 années.

Dans le même temps, le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), prélèvement de l'État sur nos finances pour aider les communes fragiles, est passé de 59 000 € en 2013 à 244 000 € en 2022, soit une nouvelle perte sèche de 1,5 million d'€.

Résultat : Alors que la Ville pouvait compter en 2013 plus de 600 000€/an de ressources de l'État, en 2023 cette ressource avoisinera 0 € et pourrait devenir négative.

UNE GESTION RIGOUREUSE

Malgré cela, la situation financière de notre Commune demeure saine :

- des charges à caractère général maîtrisées qui restent, en euros constants, au niveau de 2017 grâce à un plan d'économies drastique.

- des charges de personnel restructurées, en adéquation avec les attentes et services que nous devons aux ternaysards.

- une stabilité financière qui nous permettra d'autofinancer nos investissements en 2023.

DES ORIENTATIONS EN CONFIANCE

Dans ce contexte inédit et compliqué, nous avons fait le choix de présenter ce budget 2023 dans la continuité de notre programme et la confiance en l'avenir de notre Commune :

> En poursuivant le plan de modernisation mis en œuvre depuis notre élection : 10 millions d'euros d'investissements réalisés en 4 ans, au rythme de 2,5 millions d'euros par an.

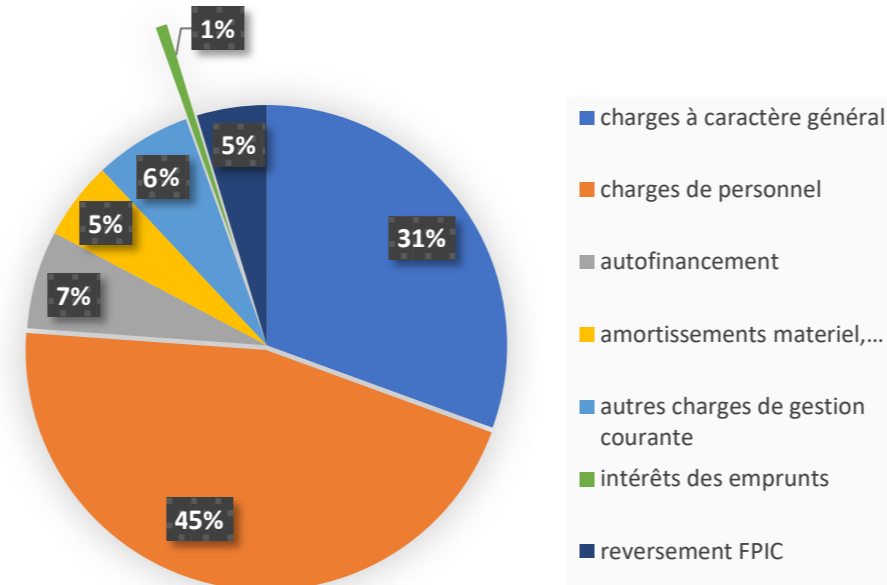
> En améliorant constamment les services dus aux ternaysards.

> En répondant à l'urgence sociale par une participation adaptée pour les frais de cantine et de centre de loisirs, envers les familles les plus démunies.

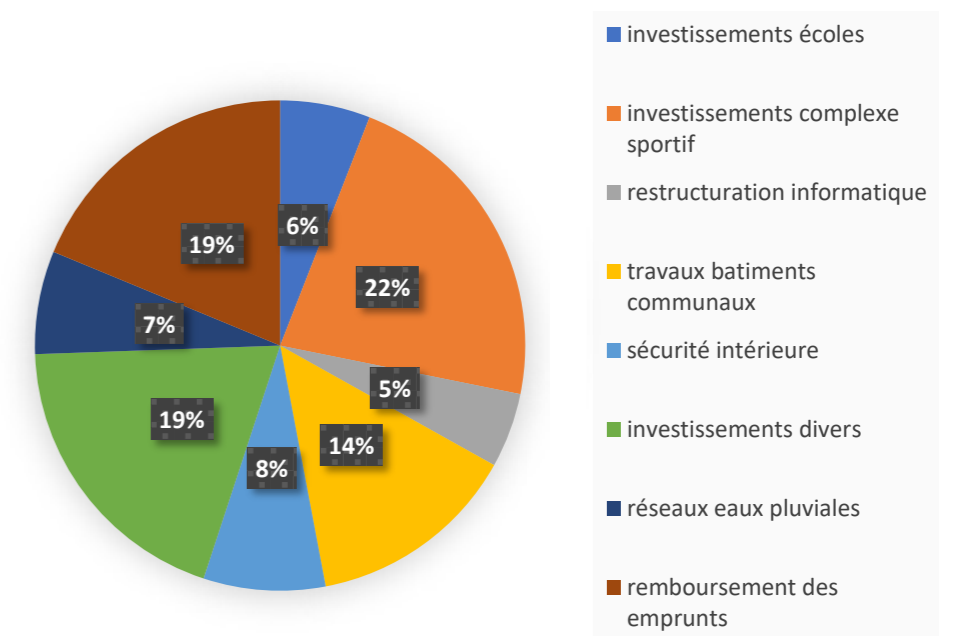
> En maintenant les subventions aux associations au niveau de l'année dernière.

> En recherchant toutes aides et subventions possibles.

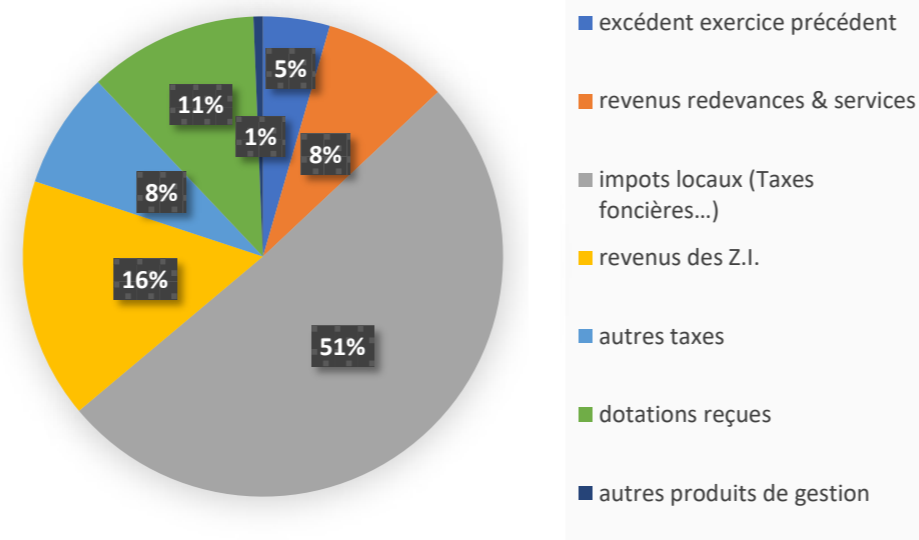
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 6 001 K€



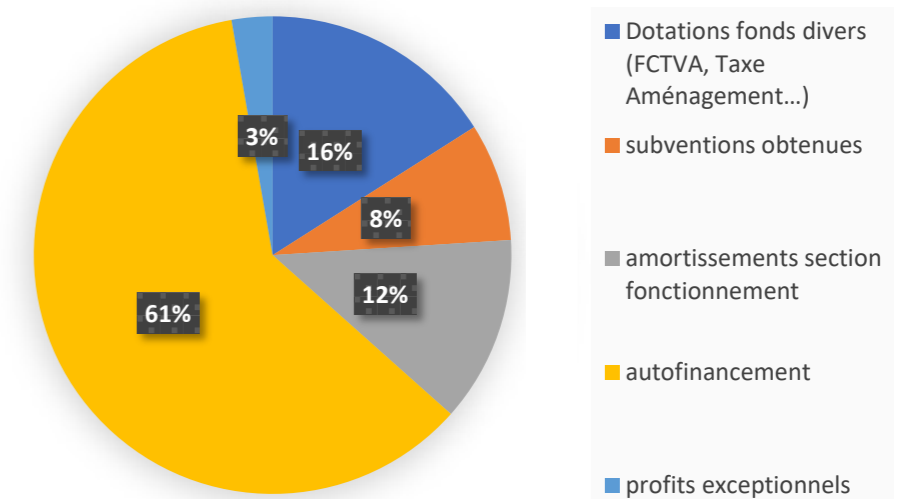
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 2 501 K€



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 6 001 K€



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 2 501 K€



Le budget communal peut être consulté en mairie dans son intégralité, sur simple demande, aux heures d'ouverture des bureaux.

N.B Les budgets annexes Assainissement et Maison Médicale ne sont pas inclus dans ces données.

JEUNESSE

Restaurants scolaires : INSCRIPTION

**Du 5 mai au 16 juin et permanence
exceptionnelle samedi 3 juin matin.**

Téléchargez la fiche d'inscription 2023-2024 sur le site internet de la Mairie www.ternay.fr à la rubrique « Menu Restaurant Scolaire » et déposez le dossier complet en Mairie aux heures d'ouverture.



Le prélèvement automatique devra être privilégié. Aucun enfant ne sera accepté sans avoir été préalablement inscrit.

Les **+**

> Accès aux enfants de Petite Section Maternelle dès la rentrée des classes – consulter le nouveau règlement.

> NOUVEAUX TARIFS depuis le 1er avril avec repas à 1 € jusqu'au QF < ou = à 700 €

Relais Assistants Maternels

> « **Je cherche une nounou !** » :

BABY DATING samedi 13 mai 9h à 12h salle des Bruyères, pour mettre en relation les Parents et les Assistant(e)s Maternel(e)s.
+ d'infos sur www.ternay.fr

> **Conférence/débat sur le « SOMMEIL des 0-3 ans »** jeudi 1^{er} juin, de 19h à 21h, salle des Communs au Château de La Porte, animée par Laurence LE BRETON.



Projet Micro-crèche

Afin d'évaluer plus précisément les besoins sur la Commune, les parents et futurs parents sont invités à répondre à ce questionnaire :

<https://forms.gle/d7TCcmXTV5YMzBTs5>

et à suivre l'évolution du projet sur :

[f /microcrecheintergenerationnelle/](https://www.facebook.com/microcrecheintergenerationnelle/)

SÉNIORS

Action de prévention

En association avec la Gendarmerie Nationale, le CCAS vous propose une action de prévention sur le thème : « Séniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes », **lundi 22 mai de 14h30 à 16h**, à la mairie, en salle du Conseil, entrée gratuite.



VIGILANCE

Pollution aux PFAS :

actions en cours

> **Par les services de l'État** : La Direction Régionale de l'Environnement, l'Alimentation et le Logement (DREAL) reconnaît les effets sur la santé dans le cas d'exposition répétée et à long terme aux substances perfluorées (PFAS). L'Agence Régionale de Santé (ARS) certifie la potabilité de l'eau du robinet, cependant les sites d'Arkema et Daikin sont dorénavant contrôlés et tenus de réduire leurs rejets, en attendant l'arrêt définitif de tout rejet, fixé par arrêté préfectoral au 31/12/2024.

> **Par un collectif citoyen « Ozon l'eau saine »** : Le collectif propose une approche scientifique et documentée et, avec beaucoup d'honnêteté intellectuelle, précise que les résultats présentés doivent être pris avec précautions.

> **Au niveau municipal** : Dans un premier temps, en vertu du principe de précaution, les enfants sont autorisés à venir à l'école avec leur propre eau.

Globalement, la recherche de solutions pérennes ne peut se faire qu'en concertation avec les autres communes impactées et les services de l'État. La municipalité de Ternay s'y emploie !

ACTUALITÉS

Bureau de Poste

Nouveaux horaires à compter du 19 juin : fermé le lundi ; ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h.

Déchetterie

Le SITOM met au point un nouveau dispositif d'accès par lecture de plaque d'immatriculation. Les usagers doivent dès à présent inscrire leurs véhicules sur la plate-forme :

« dechetteries-sitomrhone.horanet.com »
Pour toute difficulté d'inscription : remplir la fiche (à télécharger sur www.ternay.fr ou à retirer en Mairie) et la transmettre au SITOM par mail ou par courrier avec les pièces demandées.

En attendant la mise en place du nouveau dispositif, la présentation du badge est toujours d'actualité.



Festival cyclo-culturel par le réseau Liaison des bibliothèques jusqu'au 5 juillet. Programme sur : bibliotheques.pays-ozon.com

AGENDA

Samedi 13 mai : Grande Braderie du Secours Populaire, Boutique Solidaire

Dimanche 14 mai : Déball'Art et concours de peinture par les Peintres et Sculpteurs Ternaysards, Château de La Porte

Dimanche 14 mai : Vide greniers du Sou des écoles des Pierres, stade du Devès

Samedi 3 et dimanche 4 juin : Challenge Guichard Billy, bassin de joutes

Du vendredi 9 au dimanche 11 juin : gala de théâtre du Centre Culturel, Foyer Rural

Samedi 17 juin : Contes à vélo par la bibliothèque, parc du Grand Clos

Mercredi 21 juin : Fête de la musique par le Centre Culturel, parc du Château

Vendredi 23 juin : Kermesse du Sou des écoles de Fléviu

Samedi 24 juin : Concert Arts et Chansons au Foyer Rural

Samedi 24 et dimanche 25 juin : Demi-finale Coupe de France au bassin de joutes

Vendredi 30 juin : Kermesse du Sou des écoles des Pierres